



PREFET DU PAS DE CALAIS

ARRAS, le

10 JUL., 2014

Le Préfet

Le Préfet du Pas-de-Calais

à

Monsieur le Président du Conseil Général

Mesdames et Messieurs les Maires du Département

(En communication à Mesdames et Messieurs les Sous-Préfets)

**OBJET** : Pavoisement des édifices publics le **14 juillet 2014**.

Conformément aux instructions du Premier Ministre, les bâtiments et édifices publics devront être pavoisés aux couleurs françaises toute la journée du **lundi 14 juillet 2014** à l'occasion de la Fête Nationale.

Denis ROBIN